



Réserve Naturelle des Ramières
Réserve Naturelle de l'Île de la Platière



CORA

Recensement des colonies de hérons nicheurs en Drôme et Ardèche

(Et zones naturelles limitrophes)



Evolution 1996-2000

Rédacteur : Jean-Michel FATON
Janvier 2001

Tél : 04 75 62 65 60
Télécopie : 04 75 62 65 11
Réserve Naturelle des Ramières
Du Val de Drôme
Maison des Ramières, route de la gare, 26400 ALLEX
e-mail : ramieres@espaces-naturels.fr

Centre Ornithologique Rhône-Alpes
CORA Drôme : 3 côte des chapeliers 26100 Romans
CORA Ardèche : le village, route nationale 07200 St
Etienne de Fontbellon

Résumé :

La sauvegarde des principales colonies de hérons est une priorité en matière de protection des oiseaux en Drôme et Ardèche (et zones naturelles limitrophes). Les ornithologues bénévoles et les deux réserves naturelles concernées se mobilisent pour en assurer le suivi.

Les données, rassemblées depuis 25 ans montrent une augmentation générale de toutes les espèces à l'exception du Héron bicolore qui régresse. Le présent rapport étudie l'évolution durant la période 1996-2000. L'espèce la plus abondante en 2000 est le Héron cendré avec 416 couples repartis sur 20 colonies. L'Aigrette garzette (129 couples) et le Héron garde-bœuf (30 couples) poursuivent leurs progressions. Le Héron pourpré (16 couples, une seule colonie) se maintient sans progresser. Les effectifs de Hérons bicolores (101 couples en 7 colonies) semblent en augmentation après une forte régression depuis les années 1980. Cependant, la fiabilité des comptages effectués est sujette à discussion : il est en effet impossible de distinguer avec certitude des nids d'aigrettes, de bicolores et de garde-bœufs après l'envol des jeunes.

En matière de protection des biotopes, ce rapport rappelle que la priorité doit être donnée aux colonies *mixtes* les plus régulières comme la Réserve Naturelle de L'Ile de la Platière, Beaumont-Montoux sur l'Isère, et les Iles de Meysse et de Viviers sur le Bas-Rhône.

Enfin, il recommande pour les années à venir un plus grand effort d'observation des colonies à la tombée de la nuit pendant les périodes mai et juin. L'objectif serait de préciser les effectifs réels de Bicolores.

Références :

FATON J.M. et coll. (2001) - *Recensement des colonies de hérons nicheurs en Drôme et Ardèche (Et zones naturelles limitrophes) : évolution 1996-2000*, CORA, Réserves Naturelles des Ramières et de l'Ile de la Platière, Alex, Rapport de 11 p + base annexe 40 p.

SOMMAIRE

I.	Introduction.....	4
II.	Moyens et méthodes	
A.	Repérage des sites de nidification	
B.	Comptage des nids	
C.	Estimation du coût de l'opération	
III.	Résultats.....	7
A.	Effectifs comptés en 1995 et 2000	
IV.	Évolution des effectifs	
V.	Conclusions.....	9
VI.	Bibliographie.....	10
VII.	Observateurs et collaborateurs responsables des comptages de 1996 à 2000	
VIII.	Annexe : Copie du fichier des données de 1995 à 2000	

I. Introduction

La sauvegarde des colonies d'Aigrettes garzettes et de Hérons bihoreaux constitue une action prioritaire en matière de protection de la nature. Les réserves naturelles des Ramières et de l'Île de la Platière doivent en partie leur existence à la volonté des ornithologues de protéger la tranquillité des sites de nidification de ces oiseaux.

Les naturalistes, rassemblés au sein du CORA (Centre Ornithologique Rhône-Alpes) et de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), réalisent le suivi annuel des colonies de ces espèces, dont certaines figurent à l'annexe 1 de la Directive CEE 79/409 relative à la conservation des oiseaux sauvages. Ce travail est soutenu par l'aide logistique des 2 réserves naturelles concernées : l'Île de la Platière et Les Ramières de la Drôme.

Ce travail porte sur les hérons « coloniaux » en période de reproduction. Le Blongios nain et le Butor sont exclu de cette étude.

Pour la première fois en 1995, l'ensemble des données existantes a été rassemblé dans une base de donnée unique (FATON J.M. et coll., 1996). Ce travail a été poursuivi au fil des ans, le travail de coordination et de gestion des données est assuré par le service des réserves naturelles concernées. La zone étudiée s'étend sur l'ensemble des départements de la Drôme et de l'Ardèche. Nous avons pris en compte également les régions limitrophes dans l'Isère (jusqu'à Roussillon le long du Rhône et Saint Marcellin le long de l'Isère), dans le Vaucluse et le Gard (jusqu'à la restitution de l'aménagement de Donzère-Mondragon).

N.B. : Enfin ; ce rapport n'est pas un article scientifique traitant de l'évolution de chaque espèce et expliquant les causes de variation des effectifs. Tel n'est pas notre ambition. Bien évidemment, nous tenons l'ensemble de nos données à disposition des ornithologues qui souhaiteraient analyser plus en détail les données disponibles.

II. Moyens et méthodes

A. Repérage des sites de nidification

Les colonies d'aigrettes et de bihoreau sont généralement installées au bord de l'eau dans les ripisylves du Rhône ou de ses affluents. Le héron cendré est moins lié aux bords des eaux. Il peut nicher à plusieurs kilomètres d'une rivière et peut fréquenter des sites en montagne : un cas dans le Vercors à Saint-Agnan à 800 m. d'altitude en 1995 (sans suite) et un cas en haute Ardèche à 1230 m d'altitude.

Les colonies sont assez mobiles d'une année à l'autre, le dérangement étant généralement la cause de ces changements. Les colonies les plus stables sont souvent les plus importantes.

Celle de Limony, réserve naturelle de l'île de la Platière a accueilli une colonie mixte de 135 couples de Bihoreaux et H. cendrés en 1992, celle de Meysse, jusqu'à 165 couples de Bihoreaux, Aigrettes et H. cendrés en 1994.

Espèce	Nombre de colonies étudiées	Durée moyenne de vie d'une colonie	Colonie la plus durable
Aigrette	19	5	Ripisylve du Roubion à La Laupie (13 ans)
Bihoreau	19	4,9	Retenue du barrage EDF sur l'Isère à Beaumont-Montoux (12 ans)
Héron cendré	27	5,6	Retenue du barrage EDF sur l'Isère à Beaumont-Montoux (20 ans)

Tableau 1 : Durée moyenne de vie des colonies de hérons en Drôme et Ardèche (au sens large)

Sites Hérons nicheurs : noms des colonies	Dernière année de nidification	Nombre d'années de comptage
Limony, réserve naturelle de l'île de la Platière	2000	17
Sablons N°1, réserve naturelle de l'île de la Platière	2000	9
Sablons N°2, réserve naturelle de l'île de la Platière	2000	3
Île du Rhône court-circuité de Gervans à Erôme	2000	3
Haute Vernaison, Les Chabottes	1995	1
Basse-Bourne	2000	1
Basse Isère à Izeron	2000	1
Basse Isère à Tèche	2000	1
Basse-Isère, Retenue de Pizançon	1996	2
Retenue du barrage EDF sur l'Isère à Beaumont-Montoux	2000	9
Ripisylve de la Drôme à Chabrillan, Les Ramières N°1	1967	2
Coteau boisé au-dessus de la Drôme à Divajeu, Les Ramières N°3	1984	1
Ripisylve de la Drôme à Eurre, Ramières N°2	1982	6
Jardin aux oiseaux, parc zoologique	2000	10
Moyenne-Drôme, Bois des Arras	1995	5
Vallée du Rif-Noir, Les Porterons	1995	4
Haute-Drôme, Bois de Ponet-Saint-Auban	2000	5
Marais ou "Lac" de Montoisson	2000	4
Île de Printegarde	2000	13
Archipel des îles de La Coucourde-Cruas	2000	5
Marais de Champagnat-Bellevue	1990	5
Île sur le Rhône entre Meysse et Cruas	2000	8
Îles sur le Vieux-Rhône aux Petits-Robins	1994	6
Île du chiez, carrière ferme Ambrosse.	2000	1
Île de Baix, vieux Rhône de Logis-Neuf	2000	1
Ripisylve du Roubion à La Laupie	1991	8
Ripisylve du Roubion à Sauzet	1998	5
Île des oiseaux de la retenue de Donzère-Viviers	2000	12
Marais du bras du Rhône de La Miat	1984	2
Musoir de l'usine hydro-électrique CNR de Bollène	2000	9
Ripisylve de l'Ardèche à Saint-Just, Basse-Ardèche N°1	1982	4
Aérodrome de Lamotte-du-Rhône, Basse-Ardèche N°2	1992	8
Île des Cordonniers, Basse-Ardèche N°3	2000	3
Haute-Ouvèze à Buis les Baronnies	2000	1
Basse-Ouvèze, Vaison la Romaine	1999	1
Sagne de Lanarce	2000	5
Ripisylve du Chassezac	1999	4
Ripisylve de l'Ardèche à Salavas	2000	5
Ripisylve de l'Ardèche à Ucel	2000	5
		195

Tableau 2 : Liste des colonies de hérons nicheurs suivies depuis 25 ans en Drôme et Ardèche et zones naturelles limitrophes (au sens large).

B. Comptage des nids

L'estimation du nombre de couples nicheurs est faite d'après l'observation direct des adultes ou des nids.

Le comptage des nids est généralement possible au mois de mars avant la pousse des feuilles pour le héron cendré. Pour les autres espèces, le contrôle doit être fait sous les nids après l'envol des jeunes fin juillet ou début août. Certains sites ne sont accessibles qu'en bateau (Beaumont-Montoux, Meysse notamment). Ce comptage ne permet pas de différencier avec certitude les nids d'aigrettes et de bihoreau. La proportion entre ces espèces doit être estimée en mai-juin par une observation des oiseaux le soir.

Par manque de disponibilité, ces estimations n'ont pas toujours été bien réalisées. Il en résulte donc une incertitude qui se traduit par une « fourchette » mini-maxi. Dans un seul cas, les oiseaux n'ont pas du tout été vus sur la colonie du confluent de l'Ardèche, lors du comptage d'août. Dans cet exemple, les fourchettes sont de 0-22 couples de bihoreaux et 0-22 couples d'aigrettes. Dans les résultats généraux présentés ici, les chiffres moyens de ces fourchettes par colonies ont servi à calculer les synthèses annuelles et à estimer l'évolution des populations.

C. Estimation du coût de l'opération

Le travail est assuré principalement par des bénévoles des associations naturalistes. La seule aide publique est apportée par la participation logistique des deux réserves naturelles. Il est cependant possible d'estimer le coût d'une campagne annuelle (en temps de travail essentiellement bénévolat valorisé des membres d'associations) sur le terrain et en travail de synthèse et en déplacements.

	Nombre de colonies en 2000	Nombre de journées	Coût à la journée	Coût
Temps de terrain	38 colonies - espèce	20	1500	30 000 F
Travail de synthèse		5	2000	10 000 F

	Nombre de déplacements	Kilomètres par déplacements	Prix km	Coût
Déplacement	20	100	2 F	4 000 F

Total de l'estimation : 44 000 F par an.

III. Résultats

Les données brutes sont annexées à ce rapport (40 pages). Elle sont également disponible sous la forme d'un fichier informatique au format .PDF (ramières@espaces-naturels.fr)

A. Effectifs comptés en 1995 et 2000

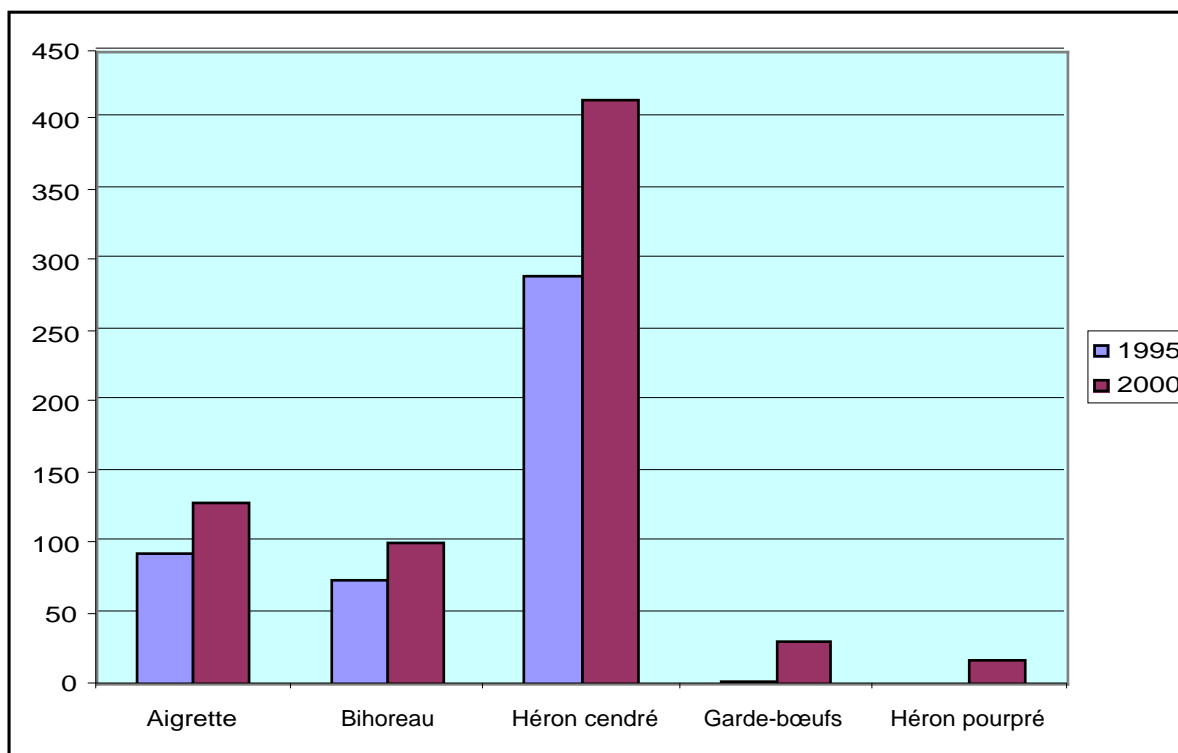


Figure 1 : Effectifs de couples nicheurs de hérons coloniaux en Drôme et Ardèche (au sens large) – N.B. sur-estimation possible du nombre de couple de Bihoreaux

N.B. : ATTENTION : Lors du comptage 2000, 3 colonies mixtes Aigrettes et Bihoreaux : Beaumont-Monteux, Meysse et Saint-Just d'Ardèche n'ont pas été parfaitement contrôlées en mai-juin pour faire la proportion entre les deux espèces. Il nous paraît vraisemblable que les effectifs de Bihoreau sont sur-évalués (la fourchette mini-maxi pour cette espèce est de 80-122). De ce fait, l'augmentation figurant sur les graphiques (valeur moyenne) n'est pas totalement certaine compte tenu de la tendance évolutive générale de cette espèce et de l'impression des naturalistes sur le terrain (Roger MATHIEU, *in litt.*) (voir figure 2)

IV. Évolution des effectifs

Nombre de couples nicheurs	1975	1981	1984	1989	1995	2000
Aigrette	4	13	22	88	94	129
Bihoreau	110	176	99	101	74	101
Héron cendré			21	143	290	416
Héron pourpré					17	16
Garde-bœufs					2	30

Nombre de colonies	1975	1981	1984	1989	1995	2000
Aigrette	1	3	2	7	5	7
Bihoreau	1	3	4	8	7	7
Héron cendré			3	7	11	20
Héron pourpré			3	1	1	1
Garde-bœufs					1	3

Tableau 3 : Evolution des effectifs de couples nicheurs de hérons coloniaux depuis 25 ans en Drôme et Ardèche (au sens large).

Le Héron Garde-Bœuf a conforté ces effectifs depuis 5 ans. Il devrait s'installer dans la plupart des colonies mixtes dans les prochaines années.

Le Héron pourpré se maintient, mais n'est régulier que dans une seule colonie. Son installation au confluent de la Drôme n'est toujours pas observé alors que le milieu semble très favorable.

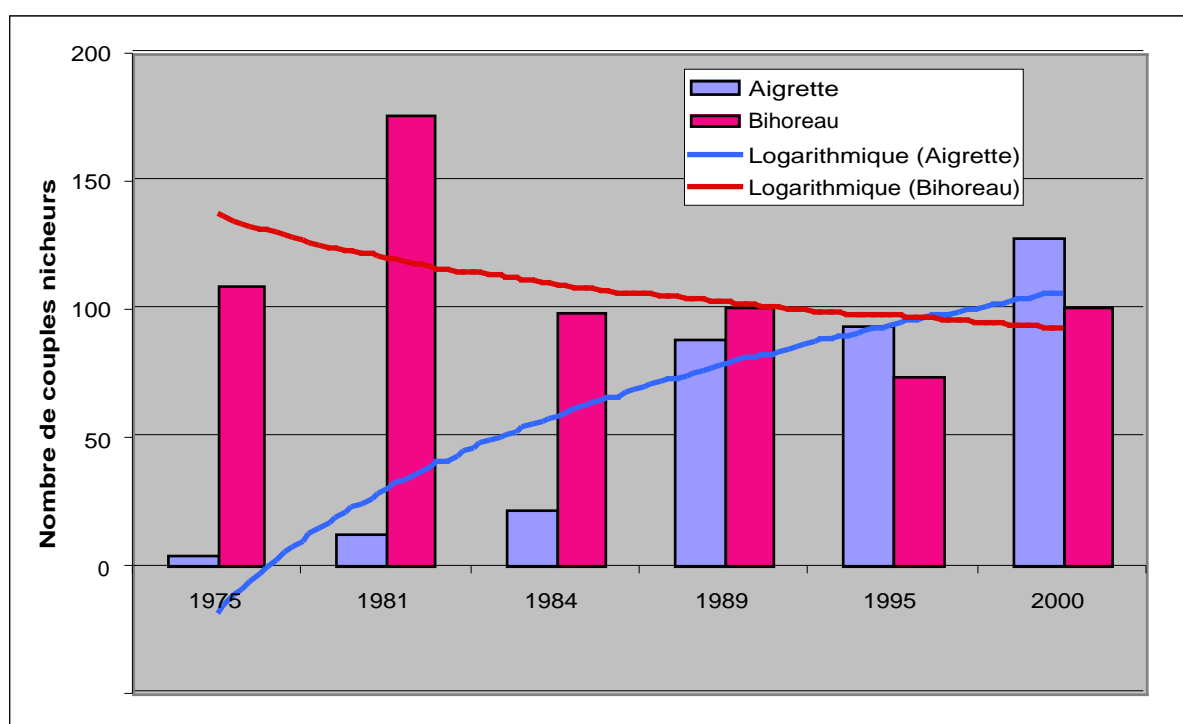


Figure 2 : Tendances évolutives des couples nicheurs de l'Aigrette et du Bihoreau depuis 25 ans en Drôme et Ardèche (au sens large).

N.B. : Calcul de la courbe Logarithmique :

Une courbe de tendance logarithmique est une courbe la plus exacte possible qui s'avère utile lorsque la fréquence de modification des données augmente ou diminue rapidement, puis se stabilise. Ce type de courbe est conseillé pour illustrer la croissance de la population animale dans une zone déterminée où la population se stabilise au fur et à mesure que l'espace disponible diminue. Une courbe de tendance logarithmique peut utiliser des valeurs négatives et/ou positives.

Les courbes sont calculées en utilisant les fonctions d'Excel 2001 pour Mac.

Le coefficient de détermination (R²) est un indicateur dont la valeur, comprise entre 0 et 1, révèle à quel point les valeurs estimées pour la courbe de tendance correspondent à vos données réelles. Une courbe de tendance est plus fiable si son coefficient de détermination est égal à 1 ou proche de 1.

Ce coefficient est de 0,8 pour l'Aigrette et le Bihoreau et 0,98 pour le Héron cendré.

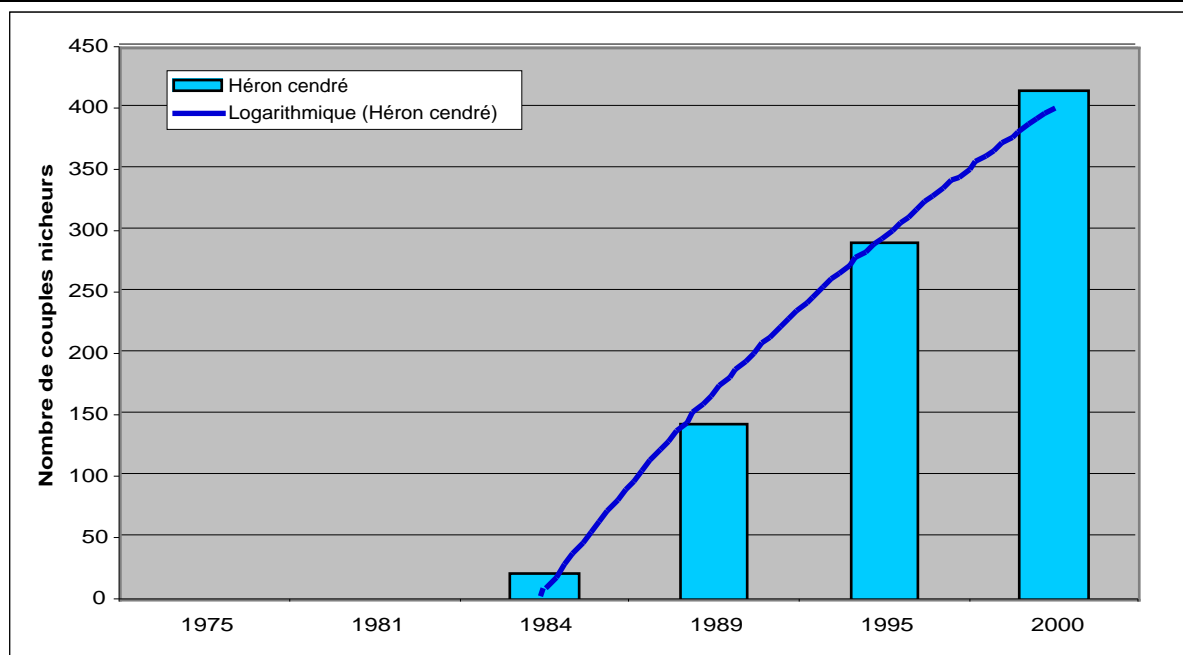


Figure 3 : Tendence évolutive des couples Héron cendré depuis 25 ans la Drôme et Ardèche (au sens large)

V. Conclusions

Le travail de suivi des héronnières en Drôme et Ardèche a permis d'accumuler un grand nombre de données depuis 25 ans. Ce travail est assuré pour l'essentiel par des naturalistes bénévoles et donc financé par les fonds privés des membres des associations d'étude et de protection de la nature.

Les espèces concernées ont une forte valeur patrimoniale. Nos résultats ont permis de déterminer leurs meilleurs sites de reproduction pour les Hérons coloniaux. En matière de protection des biotopes, la priorité doit être donnée aux colonies mixtes les plus régulières comme la Réserve Naturelle de L'Ile de la Platière, Beaumont-Monteux sur l'Isère, et les Iles de Meysse et de Viviers sur le Bas-Rhône.

Depuis 5 ans, et à l'exception de Bihoreau, l'évolution générale des effectifs est à l'augmentation. Cependant la population de Hérons pourprés (une seule colonie à La Coucourde) semble très fragile. Pour le Bihoreau, les résultats sont incertains et il conviendra, dans les années à venir, de préciser les proportions entre les espèces sur les 3 principales colonies mixtes.

Enfin, rappelons que nos données pourraient certainement faire l'objet d'un traitement scientifique plus détaillé. Nous les tenons à la disposition des ornithologues qui souhaiteraient notamment étudier les causes des évolutions et des tendances actuelles.

Fait à La Baume Cornillane, le 10 janvier 2001

VI. Bibliographie

- CHOISY J.P., 1996 Hérons et cormorans : impact sur les populations de poissons sauvages et sur les piscicultures. Epines drômoises 72, 20-25.
- BAUGE J. et coll. F.R.A.P.N.A. 1991 Des hérons et des hommes dans la Drôme. Epines drômoises 41, 11-21
Drôme
- FATON J.M. et coll. 1996 Hérons nicheurs dans la Drôme et régions limitrophes : bilan 1974-1995. Réserve des Ramières, Allex, 30p.
- MARION L. 1991 Inventaire national des héronnières de France en 1989 (héron cendré, bihoreau, garde-boeuf, crabier et aigrette garzette). Société d'étude et de Protection de la Nature, Paris, 75p.
- MARION L. 1996 Inventaire national des héronnières de France en 1995 (héron cendré, bihoreau, garde-boeuf, crabier et aigrette garzette). Société d'étude et de Protection de la Nature, Paris, 75p.
- MATHIEU R. 1984 La bêtise a encore frappé : 23 cadavres de hérons et d'aigrettes découverts dans les Ramières de Divajeu (Drôme). Epines drômoises 2, 16.
- MATHIEU R. 1989 Synthèse hérons arboricoles 1989, Drôme. FRAPNA Drôme, Valence, 5 p. (notes non publiées)
- MICHELOT A. et JULIAN B. 1982 Premières apparitions du héron garde-boeuf (*Bubulcus ibis*) dans la Drôme. Les Cah. du Nat. drômois 2 (2), 25-26.
- OLIOSO G. 1988 Nidification du héron cendré (*Ardea cinerea*) dans le nord du Vaucluse. Faune de Provence 9, 88
- SAVASTAF. 1993 Hérons : la FRAPNA mène l'enquête. Epines drômoises 60, 10.
- SAVASTAF. 1993 Spectacle nature : les hérons cendrés (*Ardea cinerea*) de Printegarde (Livron). Epines drômoises 53, 15.

VII. Observateurs et collaborateurs responsables des comptages de 1996 à 2000

BAUVET Corinne	LADET Alain
BLACHE Sébastien	LIAUZU Bernard
BONNEFON-CRAPONE Micheline	MATHIEU Roger
COSTANTIN Aldo	MICHELOT Jean-Louis
DAVID Gilbert	Monsieur ILTGEN
DUC Gilbert	PONT Bernard
ESTEVE Roger	REBOULLET Michel
FATON J.-M.	ROULAND Patrick (ONC)
G. OLIOSO	SAVASTA Françoise
GALAND Nicolas	VIERON Jean-Paul

Nous remercions également les personnes qui ont bien voulu relire et amender ce rapport : BLACHE Sébastien, DUC Gilbert, LADET Alain, MATHIEU Roger.

VIII. Annexe : Copie du fichier des données de 1995 à 2000

40 pages sur papier

ou fichier au format .PDF sur demande : ramieres@espaces-naturelles.fr